

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Maison de naissance, le lieu idéal pour un accouchement physiologique, selon une récente étude américaine**

A l'heure où l'expérimentation des maisons de naissance doit faire l'objet d'un débat au Sénat, le CALM tient à souligner la parution d'une nouvelle étude au sujet des maisons de naissance<sup>1</sup>.

« Cette étude américaine de grande envergure démontre encore une fois que les maisons de naissance sont à la fois sûres et permettent de réduire la médicalisation des accouchements chez les femmes dont la grossesse se déroule bien », se réjouit la présidente du CALM, Catherine Bernard.

Les résultats publiés par l'American Association of Birthing Centers (Association américaine des maisons de naissance) portent sur les dossiers de plus de quinze mille femmes<sup>2</sup>. Il y apparaît notamment que les taux de césariennes sont divisés par quatre chez les femmes à bas risque suivies dans une maison de naissance comparées à une unité obstétricale plus classique (6% contre 24%).

Les taux de décès périnataux (0,47 et 0,4 pour 1000, respectivement, pendant l'accouchement et après) y sont comparables à ceux constatés chez l'ensemble des femmes dont la grossesse est considérée à bas risque.

- Une maison de naissance est un lieu d'accueil, de suivi de grossesse et d'accouchement, où des sage-femmes suivent des femmes dont la grossesse est dite « normale », c'est-à-dire sans complication. Les sage-femmes assurent le fonctionnement de la maison de naissance, et en assument l'entière responsabilité médicale. La maison de naissance est indépendante mais fonctionne en *partenariat* avec une maternité, si besoin de transfert médical.
- Les femmes y sont suivies par une seule et même sage-femme dans le cadre d'un *accompagnement global*.
- Les maisons de naissance se veulent également des lieux de vie et de partage d'information entre parents, et avec les professionnels, soutien à la parentalité.

Cette étude est la dernière d'une longue liste d'études aux conclusions positives. En novembre 2011, une étude britannique portant sur plus de 65 000 grossesses concluait à une absence de différence significative entre les incidents périnataux chez les femmes à bas risque ayant accouché en maison de naissance, comparativement à l'hôpital<sup>3</sup>. Par ailleurs, les taux de césarienne, d'épisiotomie et autres interventions médicales étaient également beaucoup plus bas chez celles ayant choisi la maison de naissance comme lieu d'accouchement.

La proposition de loi déposée par la sénatrice Muguette Dini fera l'objet d'un premier débat au Sénat le 28 février, et prévoit l'expérimentation de maisons de naissance en France pendant 5 ans.

L'équipe du CALM, sage-femmes et parents, se réjouit du dépôt de cette proposition, et se montre confiante de voir enfin naître de véritables maisons de naissance en France.

1. Cette étude rétrospective porte sur 15 574 grossesses entre 2007 et 2010. Les données ont été collectées par les maisons de naissance affiliées à l'American Association of Birth Centers.

2. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jmwh.12003/full>

3. <https://www.npeu.ox.ac.uk/birthplace/results>

---

Le CALM- Association pour la Maison de Naissance des Bluets ([www.mdncalm.org](http://www.mdncalm.org)) est une association d'usagers et de sage-femmes, qui militent pour l'ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme. Au CALM, les sage-femmes proposent à des couples un Accompagnement Global à la Naissance, en partenariat avec la Maternité des Bluets. Le CALM est membre du Collectif maisons de naissance, et adhérent du CIANE, le Collectif Inter associatif Autour de la Naissance.

---

**Contacts presse :**

**[presse@mdncalm.org](mailto:presse@mdncalm.org)**

Amélie : 06.99.07.33.67 ou Laure : 06.80.47.31.28